ATS [A413] Détecteur X : Seuil de déclenchement

RI

UTILISATEURS

SUPERVISEUR	**TRAFIC**	ÉNERGIE & SYSTÈMES	**COMMUNICATION**

MODIFICATIONS

# REV	DATE	DESCRIPTION DES MODIFICATIONS
03	2024-12-19	Prise en compte des contraintes d'exploitation lors de l'utilisation des snowbrakes pour la période hivernale 2024/2025

RÉFÉRENCES

# REV	NUMÉROS DU DOCUMENT	TITRE DU DOCUMENT
D	MRT-REM-ENG-PRO-0008	Procédure d'activation / désactivation snowbrake pour le service commercial

VALIDATION ET APPROBATION

	FONCTION	NOM	DATE	SIGNATURE
VÉRIFIÉ PAR	Chef de service exploitation	Vincent Roy	08/01/2025	
APPROUVÉ PAR	Directeur support à l'exploitation	Régis Marchal	08/01/2025	
TRANSMIS PAR	Directeur des opérations	Alain Aumais	08/01/2025	Alain Aumais

POINTS SÉCURITAIRES

POINTS PARTICULIERS / INFORMATIFS

P01	Le superviseur a la responsabilité d'évaluer la situation et de décider des actions à mettre en place pour assurer la régulation des trains sur le réseau et la sécurité des voyageurs (maintien à quai, mise en service provisoire, limitation de vitesse…)

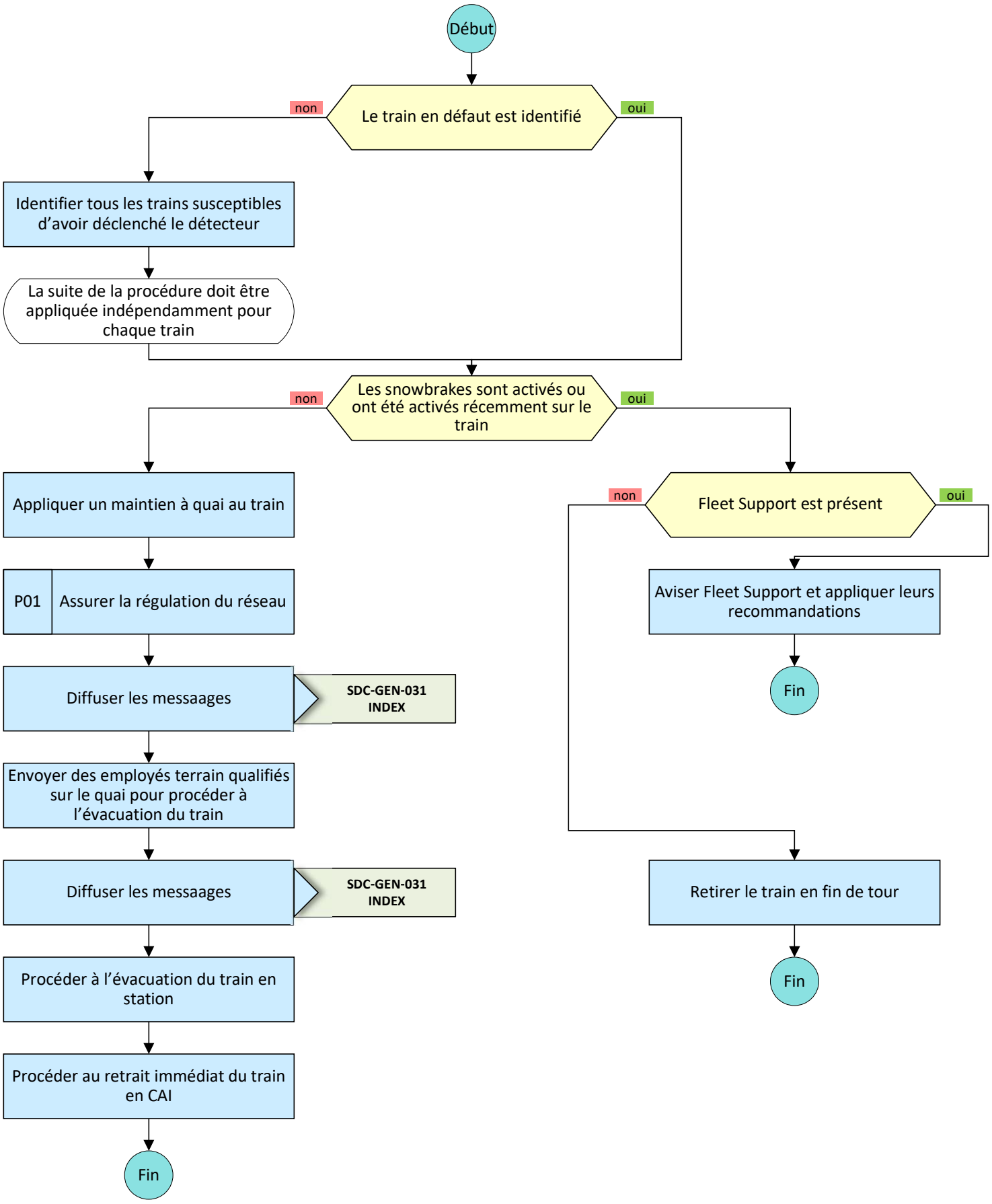
Début
Le train en défaut est identifié
non
oui
Identifier tous les trains susceptibles d'avoir déclenché le détecteur
La suite de la procédure doit être appliquée indépendamment pour chaque train
Les snowbrakes sont activés ou ont été activés récemment sur le train
non
oui
Appliquer un maintien à quai au train
P01
Assurer la régulation du réseau
Diffuser les messaages
SDC-GEN-031 INDEX
Envoyer des employés terrain qualifiés sur le quai pour procéder à l'évacuation du train
Diffuser les messaages
SDC-GEN-031 INDEX
Procéder à l'évacuation du train en station
Procéder au retrait immédiat du train en CAI
Fin
Fleet Support est présent
non
oui
Aviser Fleet Support et appliquer leurs recommandations
Fin
Retirer le train en fin de tour
Fin